DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE - ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973



Marcel DEMESY

Né à Héricourt, âgé de 40 ans, père de quatre enfants Marcel Demesy est instituteur à Mantoche. Ancien d'A.F.N., capitaine de réserve, médaillé de la Jeunesse et des Sports, archéologue, membre de nombreuses sociétés culturelles.

CIRCONSCRIPTION DE VESOUL

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je sollicite vos suffrages comme candidat du Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sur de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse.



Paul CACHEUX

Agé de 50 ans, père de deux jeunes filles, vésulien, ancien résistant, Paul Cacheux a terminé, en décembre dernier, une carrière de cheminot qu'il a toute consacrée à la défense des revendications de ses camarades de travail.

Ces élections, vous n'en doutez pas, auront une importance exceptionnelle.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL DOIT CONDAMNER LA POLITIQUE DU POUVOIR ACTUEL

Comment pourrions-nous laisser se perpétuer l'immense gâchis que nous constatons ?

D'un côté, une infime minorité accapare, pour elle-même, une part énorme des capitaux qui pourraient être socialement utiles et qui ne servent qu'à la spéculation.

De l'autre côté, la grande majorité de la population vit dans la gêne et souvent dans la misère.

C'est le cas dans notre circonscription de Vesoul-Gray, où les salaires sont parmi les plus bas, où le chômage progresse, où de nombreux ouvriers et ouvrières sont obligés d'aller travailler chaque jour dans d'autres départements - faute d'emplois sur place - où les cultivateurs, les artisans et les petits commerçants n'arrivent plus à survivre, où les villages disparaissent avec la fermeture de leur école.

Ce gâchis, vous le savez bien, n'est pas le fait d'un hasard malheureux. **Il est le résultat d'une politique délibérée à laquelle ont contribué ensemble Vitter et Jeanneney.**

Des années durant, ni l'un, ni l'autre, n'ont trouvé scandaleux l'avoir fiscal ou les profits fabuleux des grandes puissances d'argent. Lorsque Jeanneney signa les ordonnances de 1967 contre la Sécurité Sociale Vitter approuva, et quand Vitter devint Président du Conseil Général ce fut avec la voix de Jeanneney.

Comme les candidats de la "Majorité", les "Réformateurs" de Jeanneney - Lecanuet sont les ennemis déclarés du Programme Commun et de l'Union de la Gauche. Ils n'ont qu'un but : devenir la force d'appoint, le complément nécessaire d'une majorité battue. Ils sont les faux nez de la majorité.

Vitter et Jeanneney méritent donc l'un comme l'autre votre condamnation.

LE PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT POUR UNE VIE MEILLEURE

Le Programme Commun de Gouvernement répond à toutes vos aspirations et se propose de réaliser dès 1973 :

— Le relèvement des salaires avec un minimun mensuel de 1.000 F.
— L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.
— La réduction à 40 heures par semaine du temps de travail, sans diminution de salaire.

— L'abrogation des ordonnances anti-sociales de Jeanneney et le remboursement immédiat à 80 % de tous les frais médicaux.
— L'allègement de la fiscalité pesant sur toute la population laborieuse.
— La mise en œuvre d'une politique de logement social, et le blocage des loyers.
— L'amélioration du sort des personnes âgées, la revalorisation des pensions retraites.
— L'extension des droits des travailleurs dans les entreprises.

Le Programme Commun de Gouvernement garantira les intérêts des cultivateurs, des artisans et des petits commerçants, des professions libérales.

Il élargira les droits des citoyens et en garantira le libre exercice.

Il réalisera une véritable promotion de la femme et ouvrira des perspectives heureuses pour la jeunesse.

Il contribuera activement à la détente internationale, au désarmement et à la Paix.

Le financement de toutes ces mesures est prévu. Une nouvelle politique économique s'appuyant sur les nationalisations et sur la planification démocratique permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Il sera mis fin au gâchis des ressources nationales, aux privilèges exorbitants des grosses sociétés. La spéculation et l'inflation seront réellement combattues.

JE VOUS APPELLE A VOTER MASSIVEMENT COMMUNISTE

Ceux-là mêmes qui depuis 15 ans se moquent de vous, vous adjurent aujourd'hui d'éviter le "danger communiste". Permettez-moi de vous dire, très simplement, que le danger pour demain **c'est au contraire qu'il n'y ait pas suffisamment de députés communistes à l'Assemblée Nationale, pour faire triompher tout le Programme de Gouvernement.**

En effet la loi électorale en vigueur est la plus injuste qui soit :

En 1968, avec 20 % des voix, le Parti Communiste Français n'a obtenu que.... 33 Sièges.

Les Socialistes et les Radicaux avec, ensemble, 16,5 % des voix en ont obtenu 57.

Quant à l'U. D. R. et aux Giscardiens, ils ont eu 358 Sièges avec 43 % des voix.

Or c'est avec le même mode de scrutin que nous voterons le 4 Mars prochain.

Le risque, une fois encore, n'est donc pas qu'il y ait trop de députés communistes, mais au contraire qu'il n'y en ait pas assez.

Si demain le Parti Communiste Français n'était pas représenté beaucoup mieux qu'aujourd'hui à l'assemblée nationale, alors toutes les combinaisons visant à réaliser une fois de plus l'alliance d'une partie de la Gauche et d'une partie de la Droite redeviendraient possible.

Pour que la gauche soit forte, pour qu'elle soit bien la Gauche, il faut que le Parti Communiste Français ait toute la place qui lui revient à l'assemblée nationale.

Electrices, Electeurs,

Le 4 Mars prochain, allez voter massivement pour le candidat du Parti Communiste Français

Marcel DEMESY
Instituteur

Paul CACHEUX
Cheminot retraité - Remplaçant éventuel

LA FORCE QUE LE PARTI COMMUNISTE METTRA DEMAIN AU SERVICE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME COMMUN DÉCOULERA DU NOMBRE TOTAL DE SUFFRAGES QU'IL OBTIENDRA AU SOIR DU 1er TOUR.

Vu, les Candidats.

IMP. VESULIENNE - VESOUL